

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 27 juin 2023

---

### **De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 30 juin 2022.
- Lecture du rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Lecture du rapport financier du Trésorier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration.
- Approbation des conventions décrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.
- Nomination d'administrateurs ; renouvellement par tiers
- Pouvoir à donner en vue des formalités.
- Rapport d'activités 2022 et perspectives.
- Questions diverses.